

## DÉLIBÉRATION du conseil municipal de la commune d'AUSOIS

Séance du : jeudi 27 juin 2024

Nb de conseillers		Vote	
En exercice :	15	POUR	13
Présents :	11	CONTRE	0
Votants :	14	Abstention	0

Délibération N°2024.084

Secrétaire de séance : Jean-Jacques AGUSTIN

Date de la convocation : 20 juin 2024

Objet : Subvention à l'association LES FORTS DE L'ESSEILLON

L'An deux mille vingt-quatre et le vingt-sept juin à 18h00, le conseil municipal de la commune d'AUSOIS, régulièrement convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Stéphane BOYER, maire.

**Etaient présents :** Maurice BODECHER, Hervé GOMES-LEAL, Jean-Louis VIGNOUD, Mmes Myriam COUVERT, Claudette PAYERNE-BACCARD, Julie ARNAUD. Messieurs Jean-Marie FRESSARD, Jean-Jacques AGUSTIN, Hervé RATEL (arrivée à 18h20), Cédric PREILLAT-MERCEROZ (arrivée à 19h00).

**Absents/excusés** Camille COL, Françoise RICHARD (procuration à Maurice BODECHER), Adrien PEYRE DE GROLEE VIRVILLE (procuration à Jean-Jacques AGUSTIN), Philippe REVEILHAC (procuration à Jean-Louis VIGNOUD).

M. le Maire donne la parole à M. Hervé GOMES-LEAL.

Celui-ci informe le conseil municipal que l'association des Forts de l'Esseillon qui œuvre pour la réhabilitation et l'entretien des forts de l'Esseillon grâce à l'organisation de chantiers de jeunes bénévoles a sollicité, comme chaque année, la commune pour une subvention de fonctionnement. L'association souhaiterait qu'une aide d'un montant de 10 000 € puisse être attribuée par la commune, sachant que les matériaux nécessaires aux divers chantiers sont pris en charge par la collectivité.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à :

**13 VOIX « POUR »**

**2 ABSENTS** (Camille COL, Cédric PERILLAT-MERCEROZ arrivé à 19h00)

**DÉCIDE D'ACCORDER** à l'association des Forts de l'Esseillon une subvention d'un montant de 10 000 € pour l'année 2024,

**DIT** que les crédits sont ouverts en section de fonctionnement au chapitre 65,

**CHARGE** M. le Maire de faire le nécessaire à cet effet.

Fait et délibéré en séance de ce jour.

Copie conforme le 02 juillet 2024.

Stéphane BOYER,  
Maire d'AUSOIS



Jean-Jacques AGUSTIN,  
Secrétaire de séance

